



Appel à candidatures pour des travaux d'Édition sur les rapports de recherche en FRANCAIS en vue de leur publication

Présentation de l'Institut Belleville et de la CSI-Afrique

L'Institut Belleville (IB) est l'opérateur des projets de coopération internationale de la Confédération française démocratique du travail (CFDT). Créé en 1984, il conçoit et organise des projets de coopération avec des organisations syndicales et associations/ONG d'autres pays et régions du monde. Ces projets sont conçus sur la base d'échanges et d'enrichissement réciproques. Ils doivent permettre aux organisations qui y sont impliquées :

- De défendre efficacement les droits des travailleurs-euses, partout dans le monde ;
- D'accroître leurs capacités à participer au dialogue social et au débat tripartite, à travers l'échange de pratiques syndicales ;
- De se structurer et de se développer afin d'être des acteurs plus efficaces, mieux reconnus et prenant toute leur place d'acteur syndical dans la mise en œuvre des politiques de développement durable.

L'Organisation Régionale Africaine de la Confédération Syndicale Internationale (CSI-Afrique) est une organisation syndicale panafricaine créée en 2007 à la suite de la fusion de deux anciennes organisations syndicales africaines, à savoir l'ORAF-CISL et l'ODSTA.

La vision de la CSI-Afrique est de réaliser une organisation régionale unie, démocratique et indépendante œuvrant pour le bien-être de toutes les travailleuses et tous les travailleurs africains, dans un monde où chacun peut développer entièrement ses potentialités dans des conditions de liberté, d'égalité et de justice sociale.

Pour atteindre la vision ci-dessus, la CSI-Afrique s'est donné pour mission de renforcer les syndicats d'Afrique et permettre aux travailleurs-euses africains de parler d'une seule voix pour que le milieu de travail soit sain et sûr et pour que chacune et chacun puisse vivre dans la dignité, en luttant contre toutes les formes d'exploitation et de discrimination, en défendant les droits humains et syndicaux, en œuvrant pour la justice sociale, la paix, la démocratie et la préservation de l'environnement.

Présentation du projet « Soutenir l'action syndicale en matière économique et sociale pour favoriser le travail décent en Afrique de l'Ouest »

Le projet « *Soutenir l'action syndicale en matière économique et sociale pour favoriser le travail décent en Afrique de l'Ouest* » est porté par la Confédération syndicale internationale Afrique et l'Institut Belleville, avec un cofinancement de l'Agence française de développement. Ce projet vise à :

- Renforcer les capacités d'une trentaine d'organisations syndicales de 7 pays d'Afrique de l'Ouest en matière d'analyse économique et sociale ;
- Permettre à ces organisations d'être des actrices plus influentes dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques ;
- Pérenniser la recherche intersyndicale aux échelles nationales et consolider un réseau régional de syndicalistes aguerris sur certains sujets afin d'alimenter le mouvement syndical dans son



ensemble.

Pour ce faire, des comités d'analyse et de recherche syndicale (CARES) ont été mis en place dans chacun des pays concernés. Ces comités sont composés de représentantes et représentants d'organisations syndicales. Ils bénéficient de formations en matière de recherche syndicale et d'analyse économique et sociale. Par ailleurs, en s'appuyant sur des expertises nationales, ils mènent des travaux de recherche en lien notamment avec les deux thématiques principales du projet, à savoir :

- L'analyse du budget de l'Etat, et
- L'extension de la protection sociale aux travailleuses et travailleurs de l'économie informelle

Les CARES nationaux, par le biais de leurs centrales syndicales, sont également amenés à :

- Disséminer les résultats de leurs travaux de recherche ; et
- Faire des propositions concrètes pour une meilleure prise en compte des préoccupations des travailleuses et travailleurs dans les politiques publiques.

Chaque comité est en outre invité à alimenter le réseau sous régional des CARES qui s'est constitué dans le cadre du projet, afin que les organisations syndicales puissent porter davantage de revendications communes à l'échelle ouest-africaine.

Termes de Référence pour les travaux d'Édition sur les rapports de recherche

1. Contexte

Dans le cadre de leurs activités de recherche, les CARES (Comités d'analyse et de recherche syndicale) réalisent donc différents travaux de recherche qui sont diffusés notamment en version électronique. Ces documents sont destinés à être publiés dans des revues académiques, à être présentés lors de conférences/ séminaires, ou à être utilisés comme supports de communication pour nos partenaires.

2. Objectif

L'objectif de ce mandat est de transformer les rapports de recherche en documents visuellement attrayants et professionnels, tout en respectant les standards de publication et les directives spécifiques de notre organisation.

3. Description du Service Requis

Le rôle de l'Editeur dans ce processus, est de garantir que le rapport final à publier répond non seulement aux normes esthétiques et fonctionnelles, mais aussi qu'il respecte les exigences éditoriales et les standards internationaux pour une distribution efficace et une accessibilité maximale. Il s'agit concrètement d'un travail de graphiste impliqué dans la conception, la rédaction et l'édition, y compris la gestion de l'ISBN (International Standard Book Number), tel que décrit ci-dessous :

- **Conception graphique** : (i) Création de la mise en page du livre ou du document, en tenant compte des spécifications fournies par l'éditeur ou l'auteur ; (ii) Sélection des polices de caractères, des couleurs et des éléments visuels appropriés pour renforcer le contenu et l'identité visuelle du produit final ; (iii) Réalisation de maquettes et de prototypes pour validation et ajustements.
- **Rédaction et édition** : (i) Participation à la conception éditoriale, en intégrant les textes fournis dans la mise en page tout en respectant les normes typographiques et éditoriales ; (ii) Adaptation visuelle du contenu pour optimiser la lisibilité et l'impact visuel.
- **Gestion de l'ISBN** : (i) Attribution et gestion des numéros ISBN nécessaires à chaque rapport, selon les réglementations internationales ; (ii) Vérification de l'exactitude des informations associées à chaque ISBN, telles que : Titre, Auteur (s), Editeur et format du document ; (iii)



Coordination avec les services d'enregistrement ISBN pour s'assurer que tous les rapports sont correctement enregistrés et disponibles pour la distribution.

4. Livrables Attendus

Les livrables pour chaque projet d'Édition incluront :

- Une mise en pages complète du rapport de recherche, prête pour l'impression ou la publication en ligne.
- Infographies intégrées aux sections pertinentes du document, avec des fichiers sources modifiables.
- Une révision finale basée sur les commentaires de l'équipe pour assurer la satisfaction et la conformité aux attentes.

5. Processus de Collaboration

- L'Éditeur travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de coordination du projet pour comprendre le contenu technique et scientifique du rapport.
- Communication régulière pour clarifier les besoins en design, discuter des concepts proposés et intégrer les commentaires.

6. Modalités Contractuelles

- Le service d'Édition sera fourni sur une base contractuelle, avec des termes de rémunération et des échéanciers spécifiés pour chaque projet.
- La confidentialité des documents et des informations partagées sera respectée à tout moment.

7. Réception des propositions et sélection

Les critères de sélection du prestataire chargé de réaliser les travaux graphiques et infographiques sur les rapports de recherche se baseront sur le **rapport qualité/prix** de l'offre proposée ainsi que sur la **qualité des exemples de travaux antérieurs pertinents réalisés**.

Les Éditeurs intéressés sont invités à soumettre **au plus tard le jeudi 25 juillet 2024 à 18h00** (heure UTC) à la CSI-Afrique/ALREI (alrei@ituc-africa.org) ainsi qu'à l'Institut Belleville (eaissi@cfdt.fr):

1. Un CV détaillé
2. Une lettre de manifestation d'intérêt avec les principales qualités et les projets les plus récents réalisés
3. Un devis incluant les détails d'Édition de chaque rapport de recherche ;
4. Un lien vers 2 ou 3 exemples de travaux antérieurs pertinents réalisés récemment.